



Règlement intérieur

2022-2023

45680 Dordives
Secretariat.esgbad@gmail.Com

Composition du Bureau :

- **Président** : Michel BOISSIERE
- **Président d'honneur** : Patrick VANDECANDELAERE
- **Vice-président** : Laurent PASSET
- **Secrétaire** : Lydia GARNIER
- **Vice-secrétaire** : Simon BOUTIE
- **Trésorière** : Carine PASSET
- **Vice-trésorier** : Thierry ANGOT

Commissions :

- **Responsable accueil / inscriptions** :
Carine PASSET / Lydia GARNIER
- **Responsable information / site internet / news / calendrier / communication** :
Laurent PASSET / Denis THAUMIN
- **Interclub / Tournois , Gestion des inscriptions, organisation de nos tournois et rencontres amicales** :
Laurent PASSET (capitaine)
Lydia GARNIER (vice capitaine)
- **Encadrement Sportif / Enfants / adultes / stage / gestion des clefs** :
Dominique TORRES / Lydia GARNIER /
- **Responsable événementiel** :
Denis THAUMIN / Laurent PASSET / Michel BOISSIERE / Simon BOUTIER
- **Autres Membres actifs** :
Jérôme HATIEZ / Denis THAUMIN

Article 1 : ESG

L'E.S.G. BADMINTON Club de Dordives constitue une section de l'Entente Sportive Gâtinaise (www.entente-sportive-gatinaise.fr). A ce titre, elle lui fournit annuellement un bilan financier ainsi qu'un compte-rendu de l'Assemblée Générale de fin de saison.

Article 2 : Bureau

Les membres du bureau ainsi que les membres du Comité directeur sont élus lors de l'Assemblée générale de fin de saison par les adhérents.

Article 3 : AG

L'Assemblée générale ordinaire et les éventuelles Assemblées générales extraordinaires sont préparées lors des réunions des membres du bureau.

Article 4 : Affiliation

L'E.S.G. BADMINTON Club de Dordives est affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBA), auprès de la Ligue du Centre de Badminton (LCBA) et du Comité départemental du Loiret (Codep).

Article 5 : Dossier d'inscription

Il doit être rendu complet avant de pouvoir jouer à défaut l'accès au terrain sera interdit.

Article 6 : Site internet du club : <http://www.entente-sportive-gatinaise.fr/badminton/>

Nous vous demandons de vous y inscrire pour nous permettre de faciliter les choses en terme de rapidité d'information des membres (news) mais aussi de mettre en avant l'**ESG** ainsi que le Club de Badminton pour faire apparaître au premier plan le travail de l'ensemble des bénévoles. Vous y retrouverez :

- des infos sur la vie du Club (organigramme, historique, horaires, règlements, résultats ...)
- des infos sur les inscriptions (formulaires, tarifs ...)
- un agenda (newsletter, prochain tournoi, inter-club, compétitions jeunes, événements, rencontres amicales ...)
- la composition des équipes (enfants, jeunes, séniors, vétérans ...)
- des infos sur nos sponsors et une mini boutique
- une galerie de photos et vidéo sur la vie du club avec la possibilité d'y stocker vos propres images
- un forum et des liens divers

Article 7 : Droit à l'image

Nous considérons votre accord comme tacite autorisant la publication de photos vous concernant sur le site internet ainsi que dans la presse locale et autres. En cas de refus de votre part merci de vous référer au formulaire disponible sur le site internet du club à la rubrique inscription.

Article 8 : Cotisation

Le montant de la cotisation annuelle demandée à chaque adhérent comprend :

le montant de la licence reversé à la FFBA, la part reversée à la Ligue du Centre, le droit de timbre reversé au CODEP, la part revenant au Club. Cette cotisation peut être réglée par chèque (de préférence) ou en espèces.

Pour les moins de 18 ans, sont acceptés les « Tickets Jeunes Dordivois » ainsi que les tickets CAF du Loiret.

Adultes : 82 €

Enfants (9 à 18 ans) : 72 €

Jeunes (< 9 ans) : 41 €

Joueur externe (licencié FFBAD dans un autre club) : 36 €.

Article 9 : Services et fournitures

Le Club fournit les volants plastiques aux joueurs pour les entraînements. Les volants plumes sont à la charge des adhérents à un tarif préférentiel (selon le fournisseur et la prise en charge du club à hauteur de 50 %).

Pour les compétitions, le club fournit les volants plastiques aux jeunes ; les adultes doivent se munir de leurs volants.

Pour les rencontres Interclubs le club fournit les volants. Cordage de raquette et possibilité d'acheter du matériel de badminton (raquette, chaussures, sac etc ...) à des prix préférentiels.

Article 10 : Fonctionnement des séances

Le matériel est installé et rangé par tous les joueurs, y compris les volants. Les joueurs doivent avoir des chaussures de salle propres. Des séances de jeu libre et d'entraînement sont à la disposition des joueurs merci d'en respecter les horaires et leur bon déroulement (Art 12).

Le badminton est un sport collectif et non individualiste nous sollicitons donc tous les joueurs quelque soit leur niveau à jouer ensemble en intégrant un système de « rotation » afin d'améliorer notre esprit d'équipe.

Article 11 : Compétitions Enfants

Le Club prend en charge les frais d'inscription pour le Circuit Découverte Jeunes, le Trophée Départemental Jeunes et le Trophée Régional Jeunes. Les inscriptions pour les autres compétitions sont à la charge des parents.

En outre, le club prend à sa charge les frais engagés pour les stages Ligue et Codep des enfants faisant partis de l'école Départementale Jeunes du Loiret. Pour participer aux différentes compétitions, une autorisation parentale est demandée ; celle-ci est également réclamée pour le transport des enfants (merci de la rendre à la date demandée par les responsables).

En cas de non participation à une compétition alors que l'enfant est déjà inscrit (sauf justificatif médical ou événement majeur justifié conformément au règlement de la FFBA), les pénalités sont à la charge des parents. Le choix des enfants participant à une compétition est du ressort exclusif des responsables de leur encadrement.

Article 12 : Compétitions Adultes – tournois

Le Club ne prend pas en charge les frais d'inscription aux tournois sauf dans le cas de l'organisation de son propre tournoi (4 rivières). Il rembourse totalement ou partiellement les frais de déplacement sous condition que les compétiteurs se regroupent pour utiliser un minimum de véhicules. Chaque compétiteur règle son inscription à l'ordre du Club ; celui-ci reverse le montant global des inscriptions aux organisateurs en même temps qu'il leur fournit la fiche récapitulative des inscriptions. Les inscriptions aux tournois sont gérées sur le tableau d'affichage du club et via le site internet (info, agenda) car il existe des délais pour s'inscrire à un tournoi et il faut impérativement centraliser les demandes d'inscription et les règlements des joueurs au moins 1 mois avant la date du tournoi.

Il sera demandé à chaque compétiteur participant à un tournoi, 2 Euros supplémentaires, en plus du montant de l'inscription par le club organisateur. (contribution JO 2024, voir lien [FFBAD](#)

<http://lnaqbad.fr/contribution-ffbad-sur-les-inscriptions-aux-tournois/>)

Le tournoi de Dordives gratuit pour les inscrits puis 1 tournoi Supplémentaire offert .

Article 13 : Interclubs

Les personnes volontaires pour l'intégrer s'engagent (en signant la rubrique adéquate sur le dossier d'inscription) à jouer les matchs Aller comme les matchs Retour ; cette mesure évite toute préférence de leur part pour les matchs locaux par rapport aux matchs extérieurs. Le capitaine de l'équipe est le seul responsable quant à l'affectation des joueurs et des joueuses pour chacune des rencontres. Le Club rembourse les frais de déplacement sous condition que les joueurs se regroupent pour utiliser un minimum de véhicules.

Article 14 : Remboursement

Le Club rembourse sur une base forfaitaire de 0,20 € le kilomètre, modifiable lors de l'Assemblée générale annuelle, les frais de transport engagés par les joueurs qui ont utilisé leur véhicule personnel pour transporter leurs coéquipiers (Inter-Clubs et compétitions). Il est veillé à ce qu'un minimum de véhicules soit utilisé et la liste en est tenue d'une part, par le responsable des tournois et d'autre part, par le capitaine de l'équipe Interclub. Le Club rembourse également sur la même base les frais de transport engagés par les accompagnateurs (responsables du Club) transportant les enfants. La même rigueur est observée. Le club rembourse sur la même base forfaitaire les frais de transport aux parents à partir du 4ème déplacement. Il n'est pas remboursé de frais pour les déplacements à destination de Montargis et Château-Landon. Un récapitulatif des frais engagés par chacun est établi en décembre et en juin, calculé sur la base de l'Administration des Impôts (0,304 €). Un reçu est alors adressé aux personnes qui désirent transformer cette somme en don déductible à 66% de leurs impôts.

Article 15 : Enfants

Changement de créneau pour les entrainements enfants qui se feront à présent les mardi soir , Il est demandé d'être présents dès 19h00 afin de ne pas perturber l'entraînement avec des arrivées échelonnées. Il leur est également demandé de libérer les terrains dès 20h30. A compter de cette heure, les enfants doivent soit rentrer à leur domicile soit être assis sur les gradins. En aucun cas, ils ne doivent se trouver dans les vestiaires ou dans le local du matériel ou bien encore sur les terrains. En cas de non-respect de cette consigne, les parents seront avertis par courrier. Le Club décline sa responsabilité en cas d'absence d'un joueur mineur pendant les horaires d'entraînement.

Article 16 : Assurance

La prise de licence offre une couverture d'accident dans la limite du contrat souscrit. Néanmoins, il est possible et préférable d'étendre les garanties suivant les indications notées sur la licence dans le livret du licencié distribué par la FFBAD et disponible sur le site internet.

Article 17 : Consignes à respecter

Chaque sportif doit prévoir une tenue de sport ainsi qu'une paire de chaussures propre différente de celle qu'il porte aux pieds et adaptée pour pratiquer le badminton. Les chaussures à semelles noires sont interdites (risques de traces au sol)

Toute personne ne respectant pas ce règlement ou commettant des dégradations dans le gymnase pourra être exclue temporairement ou définitivement, suivant la décision du bureau.

Article 18 : Créneaux horaires

	JEUNES (enfants)	Joueurs (adultes)
MARDI	19h00 → 20h30 entraînement	20h30 → 23h00 (jeu libre)
MERCREDI		20h00 → 23h00 Rencontre Interclub Rencontre amicale
VENDREDI*	19h30 → 20h30 Entrainement compétiteur	19h30 → 23h00 (jeu libre)
DIMANCHE**	10h00 → 12h00 (jeu libre)	10h00 → 12h00 (jeu libre)

Les séances adultes sont ouvertes aux enfants à partir de 16ans.

* le créneau du Vendredi est avancé à 20h00 pour les adultes pendant les périodes de vacances scolaires

** ouverture le dimanche matin sous réserve de participants suffisants à confirmer lors de l'entraînement du Vendredi soir.